

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Mise à jour du plan de financement programme culturel 2026

Séance du 24 septembre 2026
Délibération n°D_2026_108

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 5

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 24 septembre 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Pascal COUSTURIER, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Pierre ESCANDE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE, Myriam YEDDOU

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Alexis BENAMAR représenté par Robert BOUSQUET, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Vincent VIDAL représenté par Alain CABROL

Excusés : Véronique ARMENGAUD, Pierre MOURET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Jacqueline GRANIER

Objet : Mise à jour du plan de financement programme culturel 2026

Une délibération a été prise lors du Conseil communautaire du 08 Décembre 2025 pour approuver le plan de financement du programme culturel 2026, et solliciter les différents financeurs et notamment le LEADER.

Suite au retour de la subvention accordée par le département du Tarn, et la pré-instruction pour le dossier LEADER, il est proposé de modifier le plan de financement de cette opération comme suit :

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de reception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D_2026_108-DE

A G E D I

Dépenses	Montant € TTC	Ressources	Montant €	%
Programmation culturelle Saison 2026	54 197,00	LEADER	34 686,08	64,00%
		CD81 (acquis)	8 000,00	14,76%
		Autofinancement	11 510,92	21,24%
TOTAL	54 197,00	TOTAL	54 197,00	100,00%

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- de valider la modification du plan de financement tel qu'indiqué ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements listés, et signer les pièces afférentes à ce projet.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Jacqueline GRANIER

Le Président – Robert BOUSQUET




Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **28 / 09 / 2026**
et publié ou notifié
le **28 / 09 / 2026**

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de réception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D 2026 108-DE

A G E D 1